

Pépinière de bandes riveraines La MRC Brome-Missisquoi innove

Brome-Missisquoi, le 8 octobre 2009 - La lutte aux algues bleues implique la protection des berges des cours d'eau et des lacs. Dans le but de favoriser l'aménagement de bandes riveraines, la MRC Brome-Missisquoi inaugure, en partenariat avec la ville de Lac-Brome, une pépinière de bandes riveraines. L'aménagement, la construction des infrastructures, l'entretien et la gestion du projet pour les trois premières années représente un investissement de près de 225 000 \$.

Cette pépinière de bandes riveraines, la première du genre au Québec, est rendue possible grâce à la contribution financière du Fonds de développement régional de la CRÉ Montérégie-Est (50 000 \$), du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II (33 000 \$), du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec (4 000 \$) et des Hôtels Novotel de Montréal et d'Ottawa (19 500 \$) qui participent dans le cadre d'une démarche environnementale tout à fait innovatrice. Pour sa part, la ville de Lac-Brome assume 50 % des coûts nets d'aménagement et 20 % des coûts nets d'entretien, et reçoit, en contrepartie, 20 % des arbustes.



La pépinière de bandes riveraines de la MRC Brome-Missisquoi fournira annuellement près de 25 000 arbustes matures adéquats pour les berges des cours d'eau et des lacs aux citoyens riverains de la région. La MRC possède déjà une pépinière régionale pour des végétaux ornementaux, mais cette nouvelle pépinière de croissance est créée en marge de celle-ci pour produire des arbustes adaptés aux bandes riveraines.

Les arbustes sont recherchés par les intervenants du milieu, car leurs racines stabilisent les berges, ils se nourrissent de phosphore, ils sont esthétiques et ne cachent pas la vue des riverains. Le fait de fournir des arbustes matures permet d'obtenir un bon taux de survie, de minimiser les besoins d'entretien et d'avoir un impact immédiat sur le milieu.

... 2

Comme les arbustes seront à racines nues, ils devront être plantés rapidement et massivement à chaque printemps. Les activités de plantation seront coordonnées en partenariat avec les organismes de bassins versants de la rivière Yamaska (COGEBY) et de la Baie-Missisquoi (CBVBM), qui devront prioriser les besoins les plus urgents, sans pour autant se substituer aux programmes d'aide existants pour le milieu agricole. La première distribution d'arbustes aura lieu en 2012.

En privilégiant l'accompagnement plutôt que la coercition, la MRC Brome-Missisquoi espère aider les intervenants du milieu à continuer leur action positive en vue de rendre la région verte et saine. Plusieurs kilomètres de bandes riveraines seront aménagés année après année, ce qui devrait faire une réelle différence sur la qualité de l'eau.

Pour toute information additionnelle, on peut contacter la MRC au 450 266-4900, soit François Daudelin, ingénieur forestier, en charge de la production (poste 245) et Simon Lajeunesse, coordonnateur régional des cours d'eau, responsable de la distribution (poste 227).

- 30 -

Source : Jacqueline Côté, Conseillère en communication
450 266-4928, poste 240 jcote@cldbm.qc.ca

Liens utiles :

Document synthèse produit par le MDDEP contenant tous les renseignements scientifiques disponibles sur l'efficacité réelle des bandes riveraines et leur fonction écologique - <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/fiches/bandes-riv.pdf>

Organismes de bassins versants sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi -
www.cogebv.qc.ca/ <http://baiemissisquoi.esm.qc.ca/>